

MUSANGANYA Faustin  
NDUWUMWE François  
C/O A.R.A.M.  
B.P. 343 KIGALI

Kigali, le 10 6 SEP. 1989

d

EPS: 02/11/89 EP

A traiter par	
Date entrée: 9/10/89	
N° Classement: 788/11-06	

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif  
K I G A L I . -  
S/C de Monsieur le Président de  
l'Association Rwandaise des  
Arts Martiaux.  
K I G A L I . -



Objet: Transmission du rapport de mission.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le rapport de mission effectuée par la délégation sportive rwandaise qui s'est rendu au Caire (Egypte) du 18 au 26 Juillet 1989 dans le cadre des compétitions du Ve Championnat Africain de Karaté.

Composée de deux personnes signataires de la présente, cette délégation s'est bien défendue et a été placée successivement troisième au classement individuel et par équipe. Les mêmes personnes ont obtenu les Brevets d'Arbitre Continental de Karaté à l'issue du stage ayant précédé les compétitions.

Nous présentons nos excuses quant au retard de vous transmettre ce rapport. Cela a été dû au fait que Monsieur NDUWUMWE François a perdu son Père dès son retour à Kigali.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre très haute considération.

NDUWUMWE François  
Secrétaire Général  
de l'A.R.A.M.

MUSANGANYA Faustin  
Vice-Président de  
l'A.R.A.M.

*[Handwritten signatures of François Nduwumwe and Faustin Musanganya]*

C.P.I. à:

- Monsieur le Membre du Comité Exécutif (tous)
- Monsieur le Membre du Comité Technique (Tous)

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE PAR L'EQUIPE RWANDAISE  
AU CAIRE (EGYPTE) DU 18 AU 26 JUILLET 1989 DANS LE  
CADRE DU Ve CHAMPIONNAT AFRICAIN DE KARATE.-

-----

Ce rapport retrace comment s'est effectué le voyage de Kigali au Caire et fait revivre l'accueil sur place qui a été réservé à l'équipe rwandaïse, le séjour au Complexe Sportif de Nasr City, le déroulement des entraînements, les entretiens techniques avec les instances de la Fédération Africaine de Karaté, les compétitions et enfin donne ses conclusions, avis et considérations.

A. Voyage et accueil au Caire.

Le voyage de Kigali au Caire s'est effectué dans de très bonnes conditions. Aucun incident n'a été enregistré.

A l'Aéroport International du Caire, l'équipe est immédiatement entrée en contact avec l'Ambassade du Rwanda. C'est ainsi qu'elle a été informée que le télex annonçant son arrivée au Caire n'avait pas encore été reçu.

L'Ambassadeur a autorisé l'équipe à prendre un taxi jusqu'à sa résidence pendant qu'il s'occupait de la réservation des chambres à l'hôtel.

Arrivée à la résidence de l'Ambassadeur où l'accueil chaleureux l'attendait, l'équipe a décliné l'objet de sa mission.

Par après, l'équipe a été conduite à l'Hôtel REHAB, Fawakehstreet Mohandyseen où elle a séjourné du 18 au 19/7/1989, date à laquelle elle a déménagé pour être aux mains de la Fédération Egyptienne de Karaté au Complexe Sportif de Nasr City.

B. Séjour au Complexe Sportif de Nasr City.

Dès son arrivée au complexe sportif de Nasr City où l'accueil chaleureux et amical l'attendait également, l'équipe a immédiatement sollicité et bénéficié de l'audience auprès du Président de l'Union Africaine de Karaté, Monsieur NADER SHERIEF.

Prenant la parole, le Président de l'Union Africaine de Karaté a souhaité la bienvenue à l'équipe rwandaïse et lui a assuré que tout allait être mis en oeuvre pour lui assurer un séjour agréable au Caire.

Au niveau de la tactique de combat, l'équipe nationale de l'Egypte compte beaucoup sur oi-zuki (junzuki) et gyaku-zuki. Les techniques des jambes et les enchaînements sont quasi inexistantes. Cependant l'équipe a une grande rapidité, surtout lors des attaques et contre-attaques.

Pour les Katas, l'équipe nationale égyptienne maîtrise tous les Katas supérieurs exécutés avec puissance et précision technique.

L'équipe rwandaise a profité de ces entraînements pour combler certaines lacunes dont notamment la recherche du Kime et la précision technique.

#### D. Entretien technique

En date du 24/7/89, l'équipe rwandaise a participé à une table ronde sur l'histoire du Karaté et sur le règlement de compétition de Karaté en vigueur dans la World Union of Karaté-do Organizations.

L'historique du Karaté a été donnée par le Président de l'Union Africaine de Karaté M.NADER SHERIEF. Il ressort de son entretien que le Karaté est un art vieux de plus de deux mille ans et que suivant l'évolution qu'il connaît, il figurera sans doute parmi les sports universels.

Pour ce qui est de l'arbitrage, M.MANSOUR, Chef des arbitres égyptiens et arbitre international a mis au courant des participants des nouvelles règles de compétition en vigueur au sein de la WUKO. Il a parlé également de la catégorisation des arbitres classés selon les niveaux A, B et C et des conditions nécessaires pour accéder à ces différents échelons. C'est ainsi que pour prétendre au niveau C qui est le plus bas, il faut être au moins 3e Dan; cependant, une large expérience dans la pratique des arts martiaux peut suppléer. C'est pourquoi les membres de l'équipe rwandaise ont pu bénéficier de leur brevet d'arbitre.

#### E. Des compétitions.

Contrairement au programme initialement prévu, et suite au nombre réduit des pays qui s'étaient fait représenter, il a été décidé de reporter le 5e Championnat Africain de Karaté à une date ultérieure et d'organiser en place le 5e Championnat de Karaté ouvert et toutes catégories.

Concernant cette rencontre, que ce soit en katas ou en kumités, il convient de relever certains éléments.

Tout d'abord, il a été remarqué une fossé entre l'équipe égyptienne bien préparée techniquement depuis longtemps et qui a presté en conséquence et les autres équipes dont il était clairement visibles qu'elles n'avaient pas eu le temps de se préparer eu égard au lancement des invitations à cette rencontre.

Ensuite, il ne serait pas opportun de porter un jugement sur le karaté africain en général, dans la mesure où seulement quatre pays sur plus d'une quarantaine qui forment l'Union Africaine de Karaté s'étaient fait représenter.

Il est à noter cependant qu'une participation plus étendue des éléments de notre pays aurait pu être sanctionnée par des résultats encore plus performants.

Ont rehaussé de leur présence cette fête sportive les personnalités suivantes :

Du côté égyptien :

- Le Vice-Ministre Egyptien chargé du Sport
- Le Président du Conseil Suprême de la Jeunesse et du Sport en Egypte
- Le Président de l'Union Africaine de Karaté.

Du côté africain :

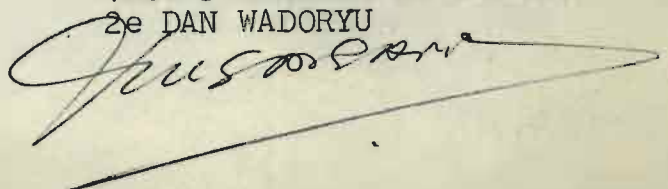
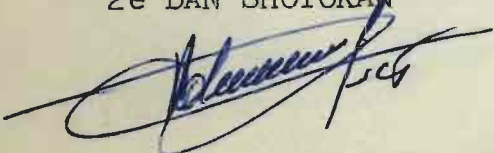
- M Lamine MBA, Secrétaire Général du Conseil Supérieur du Sport en Afrique.
- M. SAM, Vice-Président de l'Union Africaine de Karaté.
- Les représentants diplomatiques de nos pays respectifs, à savoir l'Ambassadeur de la République du Soudan, l'Ambassadeur de la République de Guinée et l'Ambassadeur de la République Rwandaise, tous accrédités au Caire.

Il faudrait souligner que toutes ces personnalités ont assisté au déroulement de ces manifestations du début à la fin et ont présidé à la remise des trophées aux équipes sur les lieux après les allocutions d'appréciation et d'encouragement.

Les cérémonies ont été clôturées par un dîner offert par le Président de l'Union Africaine de Karaté.

NDUJUMBE François  
Secrétaire Général de l'ARAM  
2e DAN SHOTOKAN

MUSANGANYA Faustin  
Vice-Président de l'ARAM  
2e DAN WADORYU



ART. 56. : INGINGO YA 56.

La première Assemblée Générale : Inteko Rusange Isanzwe ya mbere  
Ordinaire de l'Association procédera : izemeza abagize Inama Nyubahilizategeko,  
à la confirmation des membres du : yemeze n'amategeko atunganya imikorere  
Comité Exécutif et à l'approbation : y'umuryango.  
du règlement d'ordre intérieur. :

ART. 57. : INGINGO YA 57.

Durant la période transitoire, : Mu gihe cy'agateganyo, ku buryo  
il sera admis exceptionnellement, : budasanzwe, umwe mu bagize Inama Nyu-  
qu'un membre du Comité Exécutif : bahilizategeko ashobora kugomatanya  
remplisse plusieurs rôles dans l' : imilimo myinshi y'Umuryango.  
Association.

Participaient à cette réunion :

Du côté du Ministère : - Monsieur KAYINAMURA Charles, Secrétaire Général  
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Education Physique et Sports.

Du côté de l'A.R.A.M. : - Monsieur MUTAGANDA P.Claver, Président sortant et candidat au même poste  
- Monsieur MUSANGANYA Faustin, Vice-Président sortant et candidat à la présidence  
- Monsieur NDUWUMWE François, Secrétaire Général sortant et candidat au même poste  
- Monsieur MPATSWENUMUGABO Théodore, Trésorier Général sortant et candidat au même poste  
- Monsieur KAMANZI Ephrem, Membre du Comité Exécutif sortant et candidat au Secrétariat Général  
- Monsieur RUTAYISIRE J.M.Vianney, Membre du Comité Technique sortant et candidat à la Présidence  
- Monsieur UWAMUNGU John, Membre du Comité Technique sortant et candidat à la Vice-Présidence  
- Monsieur DUSABEYEZU Paul, Membre du Comité Exécutif<sup>sortant</sup>/et candidat au même poste  
- Monsieur KALISA J.M.Vianney, candidat au poste de membre du Comité Exécutif  
- Monsieur KAYUMBA Joël, candidat au poste de Trésorier Général  
- Monsieur AHORWABAYE Anastase, Secrétaire Permanent de l'ARAM.